

Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-02-13



Le **vingt et un février deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 07 février 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Thérèse PARISSEAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA- DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Eric HALLERS, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Abdelaziz GUERTIT, Laëtitia TAILLE-BIJJJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER,

Etaient représenté(e)s : Monsieur Donatien DUCATILLION (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Madame Anne-Sophie DELPLANQUE (procuration donnée Monsieur Gilles TUROTTE), Rabiah ARABEN (procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Monsieur Donatien DUCATILLION),

Secrétaire de séance : Madame Marie-France ROGER

Motion pour défendre l'hôpital de DOUAI

Il aura fallu une pandémie mondiale pour que les responsables des gouvernements qui se sont succédés avouent et reconnaissent l'ampleur de la souffrance du monde hospitalier. Pourtant, la sonnette d'alarme avait été déjà tirée bien avant. Des voix s'étaient élevées pour réclamer des embauches, des hausses de salaires et des ouvertures de lits.

De plans successifs en Ségur de la santé tous les moyens mis en œuvre sont très loin de répondre aux besoins de santé de nos populations et à ceux des soignants !

La crise est trop profonde, et les mesures sont très largement insuffisantes.

Preuve en est des urgences pédiatriques qui seraient fermées aujourd'hui sans la formidable bataille menée et gagnée pour son maintien.

Ou, encore aujourd'hui la fermeture du service de gastro-entérologie contre laquelle nous nous sommes dressés et qui rouvre avec 8 lits le 3 janvier 2023, mais il reste les difficultés dans plusieurs services comme la cardiologie,...

C'est aussi le développement toujours de plus en plus important du Partenariat Public-Privé qui fragilise notre hôpital.

Aujourd'hui, il y a urgence, notre hôpital public, son personnel et ses patients sont en danger.

Le conseil municipal,
A l'unanimité,

EXIGE :

- ❖ L'effacement de la dette de l'hôpital, comme celles de tous les hôpitaux ;
- ❖ La stagiairisation des personnels de santé pour qu'ils puissent être titularisés alors qu'ils sont toujours en CDD ;
- ❖ L'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels hospitaliers qui étaient applaudis pendant la pandémie et qui sont aujourd'hui méprisés ;
- ❖ Des mesures salariales pour fidéliser les médecins et prioriser leur affectation à l'hôpital...
- ❖ Le déclenchement d'une hausse immédiate des salaires et du point d'indice pour rattraper 12 ans de perte de pouvoir d'achat...
- ❖ La majoration des heures de nuit, de dimanches et de fériés...
- ❖ La reconnaissance des qualifications ;
- ❖ Le déclenchement d'un plan d'urgence pour la formation avec l'augmentation du nombre de places dans les centres de formation et les facultés de médecine...
- ❖ La réouverture à 100% du service de gastro-entérologie et de tous les lits supprimés dans les secteurs.

**Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
Le Maire,**

Télétransmis le 27 février 2023

Publié sur le site de la ville le 28 février 2023